

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - SAINT JEAN DU FALGA (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21090265600011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLI

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : St Jean du Falga Budget Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	35
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	38
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	39
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	43
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	44
D2 - Arrêté et signatures	45

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2020

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SAINT JEAN DU FALGA St Jean du Falga Budget Principal	BP 2020
-------------------	------------------------------------------------------------------	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DES COMMUNES DES PORTES D'ARIEGE PYRENNES	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
165

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 841 025,84	2 798 876,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	226 270,16	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 268 420,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 067 296,00	3 067 296,00
------------------------------------------------------	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 666 313,00	1 726 594,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	375 745,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 315 464,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 042 058,00	2 042 058,00
-----------------------------------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 109 354,00	5 109 354,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	885 603,00	226 270,16	570 729,84	570 729,84	797 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 268 500,00	0,00	1 269 000,00	1 269 000,00	1 269 000,00
014	Atténuations de produits	270 200,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
65	Autres charges de gestion courante	142 000,00	0,00	143 000,00	143 000,00	143 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 566 303,00	226 270,16	2 202 729,84	2 202 729,84	2 429 000,00
66	Charges financières	104 000,00	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
67	Charges exceptionnelles	42 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	6 503,70	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	35 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 754 806,70	226 270,16	2 303 729,84	2 303 729,84	2 530 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	389 077,30	0,00	513 296,00	513 296,00	513 296,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	24 303,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		413 380,30	0,00	537 296,00	537 296,00	537 296,00
TOTAL		3 168 187,00	226 270,16	2 841 025,84	2 841 025,84	3 067 296,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-----------------------------------------------	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 067 296,00
---	------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	90 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	75 900,00	0,00	77 749,00	77 749,00	77 749,00
73	Impôts et taxes	1 665 413,00	0,00	1 786 278,00	1 786 278,00	1 786 278,00
74	Dotations et participations	505 359,00	0,00	549 849,00	549 849,00	549 849,00
75	Autres produits de gestion courante	143 500,00	0,00	292 000,00	292 000,00	292 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 480 172,00	0,00	2 765 876,00	2 765 876,00	2 765 876,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 490 172,00	0,00	2 788 876,00	2 788 876,00	2 788 876,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	60 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL		2 550 172,00	0,00	2 798 876,00	2 798 876,00	2 798 876,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	268 420,00
---	-----------------------------------------------	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 067 296,00
---	------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	527 296,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2020

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	12 444,00	0,00	0,00	12 444,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 080 000,00	328 301,00	81 776,00	81 776,00	410 077,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	60 000,00	35 000,00	11 378,00	11 378,00	46 378,00
	Total des dépenses d'équipement	1 180 000,00	375 745,00	93 154,00	93 154,00	468 899,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 800,00	0,00	1 514 339,00	1 514 339,00	1 514 339,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 019,30	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	295 819,30	0,00	1 517 239,00	1 517 239,00	1 517 239,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 475 819,30	375 745,00	1 610 393,00	1 610 393,00	1 986 138,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	60 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	45 920,00	45 920,00	45 920,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	60 000,00	0,00	55 920,00	55 920,00	55 920,00
	TOTAL	1 535 819,30	375 745,00	1 666 313,00	1 666 313,00	2 042 058,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 042 058,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	521 500,00	0,00	499 215,00	499 215,00	499 215,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	871 500,00	0,00	499 215,00	499 215,00	499 215,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	12 000,00	0,00	251 086,00	251 086,00	251 086,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	389 077,00	389 077,00	389 077,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	15 000,00	0,00	644 163,00	644 163,00	644 163,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	886 500,00	0,00	1 143 378,00	1 143 378,00	1 143 378,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	389 077,30	0,00	513 296,00	513 296,00	513 296,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	24 303,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	45 920,00	45 920,00	45 920,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	413 380,30	0,00	583 216,00	583 216,00	583 216,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		1 299 880,30	0,00	1 726 594,00	1 726 594,00	1 726 594,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		315 464,00
----------------------------------------------------------------	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 042 058,00
-----------------------------------------------------	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	527 296,00
------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	797 000,00		797 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 269 000,00		1 269 000,00
014	Atténuations de produits	220 000,00		220 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	143 000,00		143 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	101 000,00	0,00	101 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	24 000,00	24 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		513 296,00	513 296,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 530 000,00	537 296,00	3 067 296,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 067 296,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 900,00	0,00	2 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 514 339,00	0,00	1 514 339,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	46 378,00		46 378,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	12 444,00	0,00	12 444,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	45 920,00	45 920,00
21	Immobilisations corporelles (6)	410 077,00	10 000,00	420 077,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 986 138,00	55 920,00	2 042 058,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 042 058,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 000,00		60 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	77 749,00		77 749,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	1 786 278,00		1 786 278,00
74	Dotations et participations	549 849,00		549 849,00
75	Autres produits de gestion courante	292 000,00	0,00	292 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	23 000,00	0,00	23 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 788 876,00	10 000,00	2 798 876,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	268 420,00
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 067 296,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	251 086,00	0,00	251 086,00
13	Subventions d'investissement	499 215,00	0,00	499 215,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	4 000,00	45 920,00	49 920,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 912,00	2 912,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		21 088,00	21 088,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		513 296,00	513 296,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		754 301,00	583 216,00	1 337 517,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	315 464,00
------------------------------------------------------------	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	389 077,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 042 058,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	885 603,00	570 729,84	570 729,84
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	145 000,00	35 900,73	35 900,73
60611	Eau et assainissement	11 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	120 000,00	100 000,00	100 000,00
60613	Chauffage urbain	30 000,00	18 942,32	18 942,32
60621	Combustibles	0,00	4 800,00	4 800,00
60622	Carburants	8 000,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	5 000,00	4 000,00	4 000,00
60624	Produits de traitement	8 000,00	4 000,00	4 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	35 000,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	27 000,00	27 000,00
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	7 000,00	7 000,00
60636	Vêtements de travail	2 903,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 000,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	14 850,00	14 850,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	3 450,00	3 450,00
611	Contrats de prestations de services	256 000,00	66 886,79	66 886,79
6135	Locations mobilières	13 000,00	14 400,00	14 400,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	12 000,00	12 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 000,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	34 000,00	33 000,00	33 000,00
6161	Multirisques	1 500,00	16 000,00	16 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 500,00	3 200,00	3 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	500,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	650,00	650,00
6226	Honoraires	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6228	Divers	0,00	9 300,00	9 300,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	500,00	500,00
6238	Divers	800,00	1 500,00	1 500,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	2 600,00	2 600,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	0,00	150,00	150,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	18 200,00	33 000,00	33 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 268 500,00	1 269 000,00	1 269 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6411	Personnel titulaire	600 000,00	693 000,00	693 000,00
6413	Personnel non titulaire	220 000,00	113 500,00	113 500,00
64168	Autres emplois d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	130 000,00	126 910,00	126 910,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	170 000,00	193 000,00	193 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	4 600,00	4 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	93 000,00	93 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 500,00	7 540,00	7 540,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	3 000,00	3 400,00	3 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	50,00	50,00
6488	Autres charges	35 000,00	15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits	270 200,00	220 000,00	220 000,00
739221	FNGIR	260 000,00	220 000,00	220 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 200,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	142 000,00	143 000,00	143 000,00
6531	Indemnités	55 000,00	64 500,00	64 500,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 800,00	2 800,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	8 500,00	8 500,00
6535	Formation	0,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	4 800,00	4 800,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	23 000,00	13 000,00	13 000,00
65548	Autres contributions	0,00	1 500,00	1 500,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	4 000,00	4 100,00	4 100,00
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	50 000,00	42 250,00	42 250,00
65888	Autres	0,00	50,00	50,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 566 303,00	2 202 729,84	2 202 729,84
66	Charges financières (b)	104 000,00	101 000,00	101 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 000,00	93 000,00	93 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	4 000,00	5 556,00	5 556,00
6688	Autres	0,00	2 444,00	2 444,00
67	Charges exceptionnelles (c)	42 700,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	700,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	42 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	6 503,70	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	6 503,70	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	35 300,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 754 806,70	2 303 729,84	2 303 729,84
023	Virement à la section d'investissement	389 077,30	513 296,00	513 296,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	24 303,00	24 000,00	24 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 000,00	2 912,00	2 912,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	21 303,00	21 088,00	21 088,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		413 380,30	537 296,00	537 296,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		413 380,30	537 296,00	537 296,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 168 187,00	2 841 025,84	2 841 025,84

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			226 270,16
-----------------------------------	--	--	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
------------------------------------------------	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 067 296,00
------------------------------------------------------	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	90 000,00	60 000,00	60 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	90 000,00	50 000,00	50 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	75 900,00	77 749,00	77 749,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 500,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 400,00	4 320,00	4 320,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	70 000,00	67 279,00	67 279,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	150,00	150,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	1 665 413,00	1 786 278,00	1 786 278,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 249 014,00	1 373 232,00	1 373 232,00
73112	Cotisation sur la VAE	102 221,00	89 750,00	89 750,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	228 307,00	228 300,00	228 300,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	10 871,00	14 996,00	14 996,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	52 000,00	52 000,00	52 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	20 000,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations et participations	505 359,00	549 849,00	549 849,00
7411	Dotation forfaitaire	230 000,00	244 921,00	244 921,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 000,00	41 371,00	41 371,00
74127	Dotation nationale de péréquation	11 000,00	15 250,00	15 250,00
744	FCTVA	0,00	1 000,00	1 000,00
7461	DGD	3 000,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	2 606,00	2 606,00
74718	Autres participations Etat	6 700,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	300,00	300,00
74741	Participat° Communes du GFP	6 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	22 624,00	22 624,00
74751	Participat° GFP de rattachement	82 559,00	73 248,00	73 248,00
7478	Participat° Autres organismes	58 000,00	55 000,00	55 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	7 793,00	7 793,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 100,00	3 242,00	3 242,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	60 000,00	77 205,00	77 205,00
7484	Dotation de recensement	0,00	5 289,00	5 289,00
7488	Autres attributions et participations	8 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	143 500,00	292 000,00	292 000,00
752	Revenus des immeubles	140 000,00	265 000,00	265 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 500,00	27 000,00	27 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 480 172,00	2 765 876,00	2 765 876,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	23 000,00	23 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	3 000,00	3 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 490 172,00	2 788 876,00	2 788 876,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	60 000,00	10 000,00	10 000,00
722	Immobilisations corporelles	60 000,00	10 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 550 172,00	2 798 876,00	2 798 876,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	268 420,00
------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 067 296,00
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 000,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	35 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 080 000,00	81 776,00	81 776,00
2111	Terrains nus	5 000,00	3 500,00	3 500,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	12 440,00	12 440,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	34 500,00	34 500,00
2138	Autres constructions	500 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	570 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 000,00	4 936,00	4 936,00
2182	Matériel de transport	1 000,00	1 100,00	1 100,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	4 900,00	4 900,00
2184	Mobilier	1 000,00	14 400,00	14 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	60 000,00	11 378,00	11 378,00
Total des dépenses d'équipement		1 180 000,00	93 154,00	93 154,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 900,00	2 900,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	2 900,00	2 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 800,00	1 514 339,00	1 514 339,00
1641	Emprunts en euros	270 000,00	1 502 533,00	1 502 533,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	800,00	4 000,00	4 000,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	7 806,00	7 806,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 019,30	0,00	0,00
Total des dépenses financières		295 819,30	1 517 239,00	1 517 239,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 475 819,30	1 610 393,00	1 610 393,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	60 000,00	10 000,00	10 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	60 000,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales, agencements	39 000,00	10 000,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	21 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	45 920,00	45 920,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	45 920,00	45 920,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		60 000,00	55 920,00	55 920,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 535 819,30	1 666 313,00	1 666 313,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	375 745,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 042 058,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	521 500,00	499 215,00	499 215,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	162 500,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	183 000,00	194 282,00	194 282,00
1323	Subv. non transf. Départements	166 000,00	158 725,00	158 725,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	25 000,00	25 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	121 208,00	121 208,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	350 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		871 500,00	499 215,00	499 215,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 000,00	640 163,00	640 163,00
10222	FCTVA	0,00	218 142,00	218 142,00
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	32 944,00	32 944,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	389 077,00	389 077,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		15 000,00	644 163,00	644 163,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		886 500,00	1 143 378,00	1 143 378,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	389 077,30	513 296,00	513 296,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	24 303,00	24 000,00	24 000,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 000,00	2 912,00	2 912,00
4818	Charges à étaler	21 303,00	21 088,00	21 088,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		413 380,30	537 296,00	537 296,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	45 920,00	45 920,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	45 920,00	45 920,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		413 380,30	583 216,00	583 216,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 299 880,30	1 726 594,00	1 726 594,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	315 464,00
-----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 042 058,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		418 600,56	a 35 000,00	11 378,00	b 11 378,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	418 600,56	35 000,00	11 378,00	11 378,00	0,00
2138	Autres constructions	3 384,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	410 864,13	35 000,00	11 378,00	11 378,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 351,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-46 378,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 706 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 706 000,00									
00000103572	Crédit Agricole		2017-08-11	10/11/2017	500 000,00	F	Sans	0,670	0,670		T	X trimestriel	N	A-1
00000321355	Crédit Agricole		2019-07-11	10/10/2019	350 000,00	F	Sans	2,000	2,000		T	X trimestriel	N	A-1
00000321361	Crédit Agricole		2019-07-11	10/10/2019	170 000,00	F	Sans	0,000	0,000		T	X trimestriel	N	A-1
00000321364	Crédit Agricole		2019-07-11	10/10/2019	563 000,00	F	Sans	1,200	1,200		T	X trimestriel	N	A-1
1153659	Caisse des Dépôts		2009-11-16	01/01/2011	53 000,00	F		1,850	1,850		A	C	N	A-1
1153664	Caisse des Dépôts		2009-11-16	01/01/2011	40 000,00	F		1,850	1,850		A	C	N	A-1
2101095	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2011-11-28	01/06/2012	600 000,00	F		4,560	4,560		A	C	N	A-1
4188160	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2013-12-10	05/04/2014	100 000,00	F	Sans	3,340	3,340		T	X .	N	A-1
4483719	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2015-06-22	05/10/2015	300 000,00	F	Sans	2,650	2,650		T	X trimestriel	N	A-1
4769467	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2016-10-24	05/11/2017	400 000,00	F	Sans	1,150	1,150		A	C	N	A-1
6824438	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2005-02-25	25/02/2006	250 000,00	F		2,700	2,700		A	C	N	A-1
6972539	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2006-09-25	25/09/2007	120 000,00	F		3,500	3,500		A	C	N	A-1
6972685	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2006-10-25	25/10/2006	100 000,00	F		3,500	3,500		A	C	N	A-1
6972816	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2006-09-25	25/09/2007	120 000,00	F		3,500	3,500		A	C	N	A-1
69864	Caisse des Dépôts		2017-12-20	12/10/2018	700 000,00	F	Sans	1,750	1,750		A	C	N	A-1
7616259	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2009-11-16	20/05/2010	180 000,00	F		3,970	3,970		A	C	N	A-1
8375681	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2013-06-01	05/09/2013	1 000 000,00	F		4,250	4,250		T	X Trimestre	N	A-1
MON258978EUR/0274729/001	Dexia CFL		2008-03-01	01/03/2009	160 000,00	F		4,650	4,650		A	X annuel	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 706 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2020

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 041 021,27					764 122,56	89 892,36	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 041 021,27					764 122,56	89 892,36	0,00	0,00
00000103572	N	0,00	A-1	500 000,00	0,00	F	Sans	0,670	500 000,00	2 520,00	0,00	0,00
00000321355	N	0,00	A-1	346 431,04	19,00	F	Sans	2,000	14 455,18	6 820,66	0,00	0,00
00000321361	N	0,00	A-1	170 000,00	1,00	F	Sans	0,000	2 040,00	0,00	0,00	0,00
00000321364	N	0,00	A-1	496 462,76	1,00	F	Sans	1,200	0,00	5 957,56	0,00	0,00
1153659	N	0,00	A-1	23 336,82	5,00	F		1,850	3 648,76	429,85	0,00	0,00
1153664	N	0,00	A-1	17 612,71	5,00	F		1,850	2 753,78	324,41	0,00	0,00
2101095	N	0,00	A-1	369 117,12	7,00	F		4,560	39 267,24	16 831,74	0,00	0,00
4188160	N	0,00	A-1	57 033,65	6,00	F	Sans	3,340	8 347,79	1 801,09	0,00	0,00
4483719	N	0,00	A-1	226 691,54	10,00	F	Sans	2,650	18 478,25	5 824,71	0,00	0,00
4769467	N	0,00	A-1	325 392,29	11,00	F	Sans	1,150	25 443,41	3 742,01	0,00	0,00
6824438	N	0,00	A-1	19 887,58	0,00	F		2,700	19 887,58	596,60	0,00	0,00
6972539	N	0,00	A-1	19 792,89	1,00	F		3,500	9 726,26	692,75	0,00	0,00
6972685	N	0,00	A-1	8 176,10	0,00	F		3,500	8 176,10	286,20	0,00	0,00
6972816	N	0,00	A-1	19 792,89	1,00	F		3,500	9 726,26	692,75	0,00	0,00
69864	N	0,00	A-1	675 325,05	37,00	F	Sans	1,750	12 662,27	11 818,19	0,00	0,00
7616259	N	0,00	A-1	70 348,05	4,00	F		3,970	12 995,93	2 792,82	0,00	0,00
8375681	N	0,00	A-1	642 805,75	8,00	F		4,250	64 196,08	26 305,12	0,00	0,00
MON258978EUR/0274729/001	N	0,00	A-1	52 815,03	3,00	F		4,650	12 317,67	2 455,90	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 041 021,27					764 122,56	89 892,36	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 041 021,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 513 239,00	I 1 513 239,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 510 339,00	1 510 339,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 502 533,00	1 502 533,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	7 806,00	7 806,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 900,00	2 900,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 900,00	2 900,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 513 239,00	375 745,00	0,00	1 888 984,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		788 382,00	III 788 382,00
Ressources propres externes de l'année (a)		251 086,00	251 086,00
10222	FCTVA	218 142,00	218 142,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	32 944,00	32 944,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		537 296,00	537 296,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	2 912,00	2 912,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4818	<i>Charges à étaler</i>	21 088,00	21 088,00
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	513 296,00	513 296,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	788 382,00	0,00	315 464,00	389 077,00	1 492 923,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 888 984,00
Ressources propres disponibles	IV	1 492 923,00
Solde	V = IV – II (6)	-396 061,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				121 818,00	20 303,00	20 303,00	81 212,00
2019	Charges à étaler.	7	17/10/2018	121 818,00	20 303,00	20 303,00	81 212,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 268 922,12	898 942,33											15 588,25	44 969,08
ALOGEA	1996	P	Construction de 11 logements Agora	Caisse des Dépôts	330 357,02	119 810,38	8,00	A	C	Sans	3,550	C	Sans	2,300	F-1		2 755,64	13 253,59
ALOGEA	1996	P	Construction de 3 logements Agora	Caisse des Dépôts	119 367,58	41 514,94	8,00	A	C	Sans	3,050	C	Sans	1,800	F-1		747,27	4 675,12
SFHE	2004	P	Emprunt SFHE Mas du forum 35 ans	Caisse des Dépôts	115 553,98	82 603,83	20,00	A	C	Sans	2,950	C	Sans	1,700	F-1		1 197,76	3 393,21
SFHE	2004	P	Emprunt SFHE Mas du forum 50 ans	Caisse des Dépôts	21 981,46	18 713,55	35,00	A	C	Sans	2,950	C	Sans	1,700	F-1		271,35	399,57
SFHE	2018	C	Logements mesolia	Caisse des Dépôts	121 888,90	117 278,10	35,00	A	F		1,750	F		1,750	A-1		2 052,37	2 366,09
SFHE	2018	C	Logements mesolia	Caisse des Dépôts	559 773,18	519 021,53	20,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1		8 563,86	20 881,50
TOTAL GENERAL					1 268 922,12	898 942,33											15 588,25	44 969,08

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
20415822	SDE 09	Constatation dette	SDE 09	Etablissement de droit public	45 920,00
FONCTIONNEMENT					
65541	Participation	Participation	SYND DEPART COLLECT ELECT	Commune	9 000,00
65541	Participation	Participation	COMMUNE DE SAINT JEAN DE VERGE	Commune	2 000,00
65541	Participation	Participation	SDIAU	Etablissement de droit public	2 000,00
65548	SDE09	COTISATION	SYND DEPART COLLECT ELECT 0	Etablissement de droit public	1 500,00
657348	Com Pamiers	Frais de sco	COMMUNE DE PAMIERIS	Commune	2 000,00
657348	Verniolle	Frais de sco	COMMUNE DE VERNIOLLE	Commune	1 189,00
657348	TdC	Frais de sco	COMMUNE DE LA TOUR DU CRIEU	Commune	911,00
6574	2	Subvention communale	Prévention Routière	Association	100,00
6574	3	Subvention communale	U S E P COMITE DEPARTEMENTAL	Association	50,00
6574	5	Subvention communale	G R A P	Association	350,00
6574	6	Subvention communale	GYM DETENTE POUR TOUS	Association	400,00
6574	7	Subvention communale	SECTION PETANQUE	Association	650,00
6574	8	Subvention communale	CLUB SOLEILS D AUTOMNE	Association	1 500,00
6574	9	Subvention communale	Coopérative école maternelle	Association	2 000,00
6574	10	Subvention communale	Coopérative école primaire	Association	13 300,00
6574	11	Subvention communale	SAINT JEAN LOISIRS	Association	2 550,00
6574	12	Subvention communale	CITE D ECHANGES	Association	1 500,00
6574	13	Subvention communale	ETOILE SPORTIVE RUGBY XV	Association	4 000,00
6574	14	Subvention communale	ETOILE SPORTIVE FOOT	Association	9 000,00
6574	15	Subvention communale	COMITE DES FETES ST JEAN DU FA	Association	5 700,00
6574	16	Subvention communale	K BOXING	Association	250,00
6574	18	Subvention communale	Sakado'09	Association	200,00
6574	Gymnastique Rythmiqu	Subvention	GR GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	Association	250,00
6574	Association des pare	Subvention	ASSOC PARE ASSOC. PARENTS ELEV	Association	250,00
6574	FNACA	Subvention	FNACA	Association	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,30	1,00	5,30
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,30	0,00	2,30
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
ASTEM principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50
ATSEM principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	2,14	0,00	2,14
Adjoint au patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint au patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 1èr	C	1,00	0,00	1,00	0,14	0,00	0,14
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	0,60	0,00	0,60
garde champêtre chef	C	1,00	0,00	1,00	0,60	0,00	0,60
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		28,00	0,00	28,00	23,54	1,00	24,54

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché principal	A	ADM	1	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	1	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	1	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	1	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> - Emprunt	SDE 09	organisme public	syndicat	45 919,63
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	3 740 000,00	-84,50	15,40	0,00	575 960,00	-84,50
TFPB	3 435 000,00	2,54	12,87	10,00	442 084,50	12,79
TFPNB	12 600,00	5,00	165,89	10,00	20 902,14	15,50
CFE	1 019 000,00	2,64	32,85	9,98	334 741,50	12,90
TOTAL	8 206 600,00	-37,53			1 373 688,14	-30,69

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABENIA Nadine	
AUGERY Marilyne	
AVENARD Christophe	
BELARD Pierre	
BENABENT Henri	
BERGE Nicolas	
BERGE Sabine	
BERNARD Claudine	
BOURGADE Pauline	
CRISTOFOL Olivier	
DECOUPIGNY Guy	
DEDIEU Daniel	
DEJEAN Marc	
DOUSSAT Michel	
ESPY Valérie	
GIROTO Martine	
LESTRADE Rolande	
MARTINEZ Emmanuel	
PIC Elise	
RABAUD Georges	
RAGNIE Frédéric	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ZELMATI Catherine	
ZIMBLER Marion	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .